

A retenir

Flavescence dorée	d'ici le 31 mars, arrachage de toutes les souches présentant des symptômes en 2016

STADES PHENOLOGIQUES

Vignoble régional

Sur les parcelles observées, les stades phénologiques varient de « repos d'hiver » (stade A ou 01 ou BBCH 00-01) dans les secteurs tardifs et/ou parcelles tardives à « 2 ou 3 feuilles étalées » (stade E ou 09 ou BBCH 12-13) sur parcelles précoces en secteurs précoces.

Quelques rares parcelles (Chardonnays et Muscats) très précoces en secteur précoce présentent des stades 4 à 5 feuilles étalées (stade BBCH 14).

EXCORIOSE

Vignoble régional

Symptômes à repérer : base des sarments avec des nécroses brunâtres allongées (excoriations) avec parfois des crevasses. Dans certains cas, la base du sarment peut être étranglée. Les yeux de la base ne débourent plus et les sarments seront plus sensibles à la casse par le vent.



Excoriations et pycnides



Excoriation sévère



Directeur de publication :

Denis Carretier

Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture

Occitanie

BP 22107

31321 Castanet Tolosan

05.61.75.26.00

Comité de validation :

Nadine Bals, Laure Bérard-

Delay, Fabrice Guillois,

Emilie Teyssot,

Laure Laguarigue, Christel

Chevrier

Crédit photos :

Groupe Chambre, Groupe

Guide des Vignobles Rhône-

-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Attention

La seule présence de bois blancs, assez répandue sur Grenache notamment, n'est pas le seul indicateur d'excoriose. Ce blanchiment est également la conséquence d'une mise en réserve insuffisante et de la colonisation des bois par des champignons saprophytes.

Aude

La période de forte sensibilité est atteinte sur une majorité de parcelles. Les niveaux de dégâts (symptômes liés aux contaminations du printemps 2016) sont très variables d'une parcelle à l'autre. On observe ponctuellement, en toutes zones, des parcelles dont plus de 30 % des coursons sont affectés.

Gard

Les observations réalisées ces derniers jours montrent que de nombreuses parcelles sont sans symptôme ou en présentent de très rares (moins d'1 courson touché sur 10 souches). Très ponctuellement nous avons détecté, notamment sur Grenache, des parcelles où les symptômes sont présents dans toutes les souches. Globalement, les symptômes observés sont moins fréquents que l'an passé.

Hérault

Les observations des symptômes dans les parcelles de référence indiquent une fréquence de ceps atteints égale à supérieure à celle de l'an passé (jusqu'à 100 % des ceps atteints). Les intensités sont très variables d'une parcelle à l'autre et selon les cépages.

Pyrénées-Orientales

Quelques symptômes sont observés sur les parcelles de suivis avec des intensités faibles.

TORDEUSE DE LA GRAPPE

Hérault

Les 1^{ères} captures d'eudémis commencent à être observées. Le vol n'est pas généralisé à l'ensemble du département. Des captures parfois importantes d'eulia sont notées localement.

Aude

Le vol de 1^{ère} génération n'a pas encore débuté. Les 1^{ères} captures d'eudémis devraient être enregistrées en zones précoces dans les tous prochains jours.

Vignoble régional

Le suivi des pièges est à réaliser.

Technique alternative

La confusion sexuelle doit être mise en place si cela n'est pas déjà fait.

BLACK ROT

Vignoble Régional

Mesures prophylactiques

L'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

Gard

Lors de la campagne 2016 le parasite a été correctement maîtrisé (pas de perte de récolte signalée) mais néanmoins présent toute la campagne sur feuilles et ponctuellement sur baies. Un gradient était observé entre les secteurs, présence du black rot plus importante dans le Nord Vallée du Rhône, centre du département, Salaves et le Sommiérois, ainsi qu'entre les cépages, grenache et marselan plus fortement touchés.

Hérault

La campagne 2016 est influencée par la présence d'un fort inoculum en 2015. Le millésime 2016 se caractérise par une pression moyenne à faible sauf dans quelques secteurs où elle est plus importante au printemps. Localement, des pertes de récolte sont observées au printemps sur inflorescences. Les dégâts sur grappes restent négligeables.

Il convient de repérer les parcelles touchées en 2016 et/ou 2015 (feuilles et grappes) avec des pertes de récolte.

Sur toutes ces parcelles, un fort inoculum peut être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches présentant des grains séchés de coloration noire-bleutée (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation prolongée), ces périthèces généreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive, lesquelles se manifesteront environ 3 semaines plus tard.

FLAVESCENCE DOREE

Vignoble régional

D'ici le 31 mars, il est obligatoire par arrêté national, d'arracher toutes :

- les parcelles atteintes à plus de 20 %,
- les souches qui présentent des symptômes, même partiels, y compris les ceps isolés.

Toutes autres opérations (recépage, taille des rameaux malades) **sont à proscrire** car elles maintiennent la maladie dans le cep. Elles contribuent à entretenir la maladie dans la parcelle et à la disséminer.

Il est de la responsabilité de chaque exploitant d'arracher, si ce n'est pas déjà réalisé, tous les foyers et ceps isolés repérés et marqués durant la campagne 2016.

MILDIOU

Hérault

Lors d'inondations automnales, la formation d'inoculum est plus importante. Sa conservation se fait même parfois directement sur les souches, notamment dans le cas des vignes limonées. En cas de circonstances favorisantes et en présence de végétation réceptive, des contaminations primaires pourront avoir lieu.

Cas très particulier des parcelles submergées par les fleuves Aude, Hérault et certains de leurs affluents lors des épisodes orageux de l'automne 2016 (13 et 14 octobre) et hiver 2016-2017 (27 janvier, 13 et 14 février) : il convient de repérer ces parcelles.

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Hérault, du Gard, de l'Aude, des Pyrénées Orientales, Cave d'Ouveillan, CAVALE, CAPL, Ets Perret, Ets Peris, JEEM, Ets Touchat

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut-être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.